



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-29548>

Département(s) de publication : **28**

Annonce n° **25-29548**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CCI d'Eure-et-Loir

Correspondant : M. CROIZIER Adrien

Adresse : 5 bis, avenue Marcel Proust, 28000 Chartres

Coordonnées :

Téléphone : 0237842828

Courriel : Adrien.croizier@cci28.fr

Adresse internet : <http://www.cci28.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Conseil, accompagnement, création, adaptation et mise à jour des supports de communication de la CCI Eure-et-Loir

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La Chambre de Commerce et d'Industrie Eure-et-Loir sollicite les services d'un prestataire pour l'assister dans la réflexion concernant la conception, l'adaptation ou la mise à jour d'outils de communication de la CCI, du Campus, de La Résidence et de The Place by CCI. Type de projet : Création, adaptation et mise à jour, avec un apport créatif important, des supports de communication de la CCI. Les prestations correspondent à : - Création = Création de supports print ou web, création d'une charte, d'un univers et du support de A à Z sur le fond et la forme (graphisme & rewriting) ; - Adaptation = Il s'agit de modifications pouvant être une photo à actualiser, un léger lifting d'une version n-1, adaptation des programmes, de contenus... à partir d'un support déjà existant au niveau charte ; - Mise à jour = la mise à jour correspond à un simple changement de date, d'information texte ... dans les supports sans changement de charte ou maquettes.

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : 28/03/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 202507
Renseignements complémentaires : A / Cette consultation est passée en procédure adaptée restreinte et se décompose ainsi en deux étapes : Etape 1 « candidature » : Dans le cadre de la 1ère étape de cette consultation, un maximum de 4 candidats seront sélectionnés et admis à présenter l'exercice imposé à l'article 5.2 du RC. La sélection des candidats s'appuie sur un examen de leur capacité à répondre au besoin, sur la base des documents demandés à l'article 5.1 du Règlement de la consultation et des critères de sélection des candidatures exposés à l'article 7.1 du Règlement de la consultation. Etape 2 « Offre » : Les 4 candidats sélectionnés, après analyse des candidatures, remettront leur exercice imposé à l'article 5.2 du RC et leur mémoire technique. Les candidats admis à la phase « offres » et ayant remis une offre conforme aux exigences du dossier de consultation se verront attribuer une indemnisation forfaitaire en compensation des coûts engagés pour l'élaboration de leur proposition dans les conditions indiquées dans le règlement de la consultation. B/A) La consultation donnera lieu à un accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum de 22 000 euro(s) HT par période d'exécution. L'accord-cadre sera conclu pour une période d'un an, renouvelable tacitement trois fois un an.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2727754&orgAcronyme=l2m>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/03/2025